

Liquidation des consciences à Tarascon

Il faut le savoir. Tous les malheurs qui accablent les administrateurs et les mandataires de la papèterie de Tarascon ont deux responsables : les salariés et Matthieu Pigasse. Devant tant d'embûches, ils jettent l'éponge et confient la gestion du site à l'Ademe et à l'État. Ils l'écrivent eux-mêmes dans un communiqué daté du 15 septembre. Le site devient « orphelin », selon la formule consacrée. Eux s'en lavent les mains.

De nombreux salariés n'ont toujours pas reçu leur solde de tout compte. Il leur manque également des bulletins de salaire, pourtant indispensables pour s'inscrire à France Travail. Quant au solde de tout compte, il permet simplement de vivre et de percevoir ce qui leur est dû après la liquidation judiciaire. Tant pis si, depuis que les administrateurs ont repris la gestion du site, rien ne va. Tant pis si les élus de la Filpac-CGT multiplient les interventions pour tenter de corriger le tir. Même les quatre arrêtés préfectoraux, exigeant fermement que les administrateurs respectent la loi, n'auront rien changé à leur cécité et surdité chronique.

La pollution du Rhône ? Les salariés en seraient responsables : « Il y a tout lieu de penser que cela correspond à la vidange de rétentions d'eaux liée aux mesures de mise à l'arrêt engagées par des salariés de l'usine le 2 septembre. Ce type de vidange a été décrit par les salariés comme habituel sur des phases d'arrêt », écrivent les administrateurs.

Quitte à se défausser, autant le faire dans l'outrance. Après tout, ce n'était qu'une petite pollution de rien du tout : « [Ils] souhaitent également rétablir les faits concernant le prétendu déversement de "400 000 litres" d'eau dite polluée qui serait intervenu entre le 2 et le 3 septembre, et dont le rejet dans le Rhône est évoqué depuis plusieurs jours. Ce volume est tout d'abord surestimé ; en retenant une durée de 2 à 3 heures par pic (début du pic – montée rapide – redescente rapide), et le débit moyen de chaque pic, le volume par pic peut être estimé entre 60 et 75 mètres cubes, soit un total de l'ordre de 180 à 220 mètres cubes pour les trois pics réunis. » Ah oui. Seulement 220 mètres cubes. Soit 220 000 litres. Les chiffres, balancés pour minimiser l'événement, finissent donc par raconter exactement l'inverse : selon leur propre estimation haute, jusqu'à 220 000 litres d'effluents ont été rejetés dans le Rhône. Un détail, manifestement. Les administrateurs préfèrent la brasse coulée plutôt que de plonger dans la vérité...

D'ailleurs, si les administrateurs se sont obstinés dans l'erreur, ce serait aussi à cause de Matthieu Pigasse. S'il n'avait pas essayé de sauver l'activité et les emplois, tout aurait sans doute été beaucoup plus simple. Le dossier aurait été bouclé, l'usine liquidée et chacun serait rentré tranquillement chez soi.

Liquidation des consciences à Tarascon

Ils l'expliquent encore : « Il s'avère que la période d'observation s'est poursuivie 3 mois, après le dépôt d'une première offre du management, suivie du dépôt d'une offre par Matthieu Pigasse, sollicitant un délai supplémentaire pour lever des conditions qui ne seront finalement jamais levées faute d'avancée positive des négociations (prix de rachat de l'électricité ; quotas CO2 ; conditions d'achat du bois...). » Voilà donc le problème : certains ont eu l'audace de vouloir sauver une usine et ses emplois.

En attendant, ce n'est ni à cause des salariés ni à cause de Matthieu Pigasse si les administrateurs restent sourds au bon sens qu'impose la gestion d'un tel site industriel.

Ce n'est pas davantage leur faute si des salariés attendent encore leurs documents et leur argent, ni si la mise à l'arrêt d'une papèterie contenant des milliers de mètres cubes de produits dangereux exige autre chose qu'un empressement de liquidateur.

Pour ouvrir enfin les yeux et les oreilles des administrateurs, un rassemblement est prévu jeudi 17 septembre à partir de 8 heures. Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT, sera aux côtés des salariés pour défendre leurs droits et faire entendre leurs revendications. Le temps des faux-semblants et des responsabilités refilées aux autres doit cesser.

L'État doit désormais agir. Faire respecter le droit. Garantir les droits des salariés. Prendre ses responsabilités face aux risques industriels et environnementaux. Parce qu'ici, derrière les communiqués et les tentatives de défausse, il reste une usine, des produits dangereux, un fleuve et des habitants. Ainsi que des travailleurs qui, eux, n'ont pas la possibilité de s'en laver les mains.

Ce n'est ni à cause des salariés ni à cause de Matthieu Pigasse si les administrateurs restent sourds au bon sens qu'impose la gestion d'un tel site industriel. Pour ouvrir enfin les yeux et les oreilles des administrateurs, un rassemblement est prévu jeudi 17 septembre à partir de 8 heures.

